

Composition réglementaire d'une patrouille dans la Police Nationale

La **seule référence légale** pour la composition d'une patrouille est l'article 181 du Règlement Intérieur de la Police Nationale, qui est un arrêté datant de 1974 :

" l'effectif **minimum** d'une patrouille est **de deux sous-brigadiers ou gardiens de la paix** : il peut être **augmenter en fonction des circonstances** et des effectifs."

Le respect des textes en image c'est ça :



Les patrouilles composées d'un titulaire et un stagiaire/un ADS/un élève gardien/un cadet sont illégales, ainsi que les « points » tenus par un fonctionnaire isolé. La base c'est deux titulaires, point.

De plus, les circonstances aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'en 1974. Donc une patrouille à trois est un minimum, mais dans certaines ZSP il faut tourner à 4 ou 5 minimum, pour effectuer nos missions en sécurité et correctement.

Le pire c'est que si on ne refuse pas la constitution d'une patrouille illégale et qu'il arrive un « incident », on nous reprochera d'avoir manqué de discernement. Du coup notre hiérarchie ne sera pas inquiétée et l'administration ne nous devra rien à nous ou à nos ayant droit.

ATTENTION à la **note de service DDSP n°00042/16.08351** du 02 novembre 2016, intitulée : « systématisation des patrouilles à trois policiers dans les zones particulièrement difficiles », qui se traduit au mieux par « à partir de maintenant ce sera comme d'habitude », et qui au pire est **ILLEGALE**, car elle nous donne moins de protection pour assurer nos missions que des textes supérieurs dans la hiérarchie des normes.

Son seul but est de légitimer le fait nous envoyer se faire « tuer », pour que nos « hiérarques » puissent toucher des primes annuelles allant jusqu'à 100 000€/an, tout donnant l'illusion que l'administration a pris des mesures suite à la tentative d'assassinat de nos collègues à VIRY-CHATILLON, ainsi que de faire croire que les syndicats majoritaires ont obtenu une « grande avancée » pour nous.

La vision de notre hiérarchie en image c'est ça :



« Presque tous les hommes sont esclaves faute de savoir prononcer la syllabe : non. » Chamfort